



« La CoP 22 sera la CoP de l'action, de l'innovation et du partage des solutions »

Mercredi 26 octobre 2016, Palais des Nations, Genève

Le rôle de l'Afrique dans l'atténuation et l'adaptation

NOTE CONCEPTUELLE DE L'INTERVENANT D'AFRICA 21

Mme Brigitte MUKUNDJI, Experte sur les questions environnementales

La 22ème Conférence des Parties (CoP) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) aura lieu à Marrakech, du 7 au 18 novembre 2016. Cette CoP constitue une étape capitale pour la suite des négociations sur le changement climatique. A ce titre, en tant que première conférence des parties survenant après l'adoption de l'Accord de Paris du 12 décembre 2015, elle constitue un rendez-vous clef pour la mise en œuvre des engagements internationaux.

Présentée par le Royaume du Maroc comme «une conférence de l'action, de l'innovation et du partage de solutions», la CoP 22 doit contribuer à la mise en œuvre des décisions de l'Accord de Paris visant à lutter contre les changements climatiques par tous les pays en fixant leurs engagements au-delà de 2020. Cela ne sera possible que par l'implication de toutes les parties prenantes, avec des moyens conséquents à travers la mise en œuvre effective des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), dans l'optique de l'Agenda 2030 de développement durable et l'accélération de la transition vers une économie verte.

Les enjeux majeurs de la CoP 22 porteront sur l'innovation en matière d'adaptation et d'atténuation aux effets néfastes des changements climatiques, et sur développement de mécanismes d'opérationnalisation dudit Accord, notamment à travers un plan d'action et une feuille de route pour la mobilisation de 100 milliards de dollars américains pour la période pré-2020.

Il s'agit de mettre l'accent sur le rôle que les pays africains jouent dans le processus d'atténuation et, plus encore, dans la mise en place des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques. En effet, même si le continent africain a peu contribué, historiquement, au réchauffement planétaire, il subit violemment les impacts néfastes de ce phénomène.

L'enjeu majeur pour l'Afrique reste l'adaptation aux impacts du changement climatique pour une croissance inclusive, à travers notamment l'appui financier. A ce titre, l'intervenant abordera des questions liées aux défis, entre autres l'insécurité alimentaire, la déforestation, la pauvreté et la vulnérabilité aux risques liés au climat pour assurer la résilience en terme de mesures de lutte contre les changements climatiques et le développement durable.





Mme Brigitte Mukundji, Experte sur les questions environnementales pour Africa 21

Experte en environnement et développement, analyste de projets, consultante internationale, Mme Brigitte Mukundji a une longue expérience de terrain dans la gestion de projets environnementaux et de développement durable. Détentrice d'un Master en Études du Développement de l'Institut Universitaire d'Études du Développement (IUED- UNIGE), Diplômée en Management urbain de l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève, et en Écologie Humaine du Centre Universitaire d'Ecologie humaine, Mme Brigitte Mukundji a un Certificat de l'Académie Internationale de l'Environnement de Genève et est Licenciée en Biologie de l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa en RD Congo.

Elle a travaillé comme Consultante du PNUD pour la RDC. Mme Brigitte Mukundji a réalisé de nombreuses missions techniques liées à la diplomatie environnementale, changements climatiques et Réduction des Emissions dues à la Déforestation et Dégradation des forêts (REDD) à travers le monde. Elle a une maîtrise des enjeux environnementaux des pays africains de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et de renforcement de capacité pour avoir travaillé dans une équipe d'experts pluridisciplinaires de suivi et évaluation de projets mettant en exergue les dimensions participatives et genre. Ses domaines de compétence sont la gestion des projets dans le domaine de l'environnement (gestion des déchets en milieu urbain, villes durables, gestion des ressources naturelles renouvelables, agroforesterie et reboisement, changement climatique- REDD+) et le renforcement de capacités (Formation de formateurs).

